DROIT DES PARTICULIERS

Infractions au volant : bâtir sa défense, contester et gérer les recours

Le client arrive avec un avis de contravention et une lettre annonçant un retrait de points. Il a déjà payé une amende sans mesurer qu'il reconnaissait l'infraction. Deux procédures avancent en parallèle : la poursuite pénale et le traitement administratif du permis. Traiter l'une en ignorant l'autre conduit à défendre le dossier et à perdre le titre de conduite. Ces deux heures donnent une méthode de traitement complète. Le participant apprend à vérifier la régularité des constatations à choisir entre contestation et négociation de la peine et à articuler la défense pénale avec les recours relatifs au permis.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 390 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats collaborateurs et juristes traitant des dossiers de droit routier.

PRÉREQUIS
Connaissance de la procédure pénale et pratique du contentieux routier.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Vérifier la régularité des constatations et des mesures techniques réalisées
- Choisir entre contestation de l'infraction et discussion de la peine
- Articuler la défense pénale avec le traitement administratif du permis
- Former les recours utiles dans les délais applicables
- Conseiller le client sur les conséquences de chaque option envisagée

03 Programme détaillé

M1 Analyser la procédure

- Chercher les failles avant de plaider
- Lecture du procès-verbal et mentions substantielles
- Conditions de réalisation des contrôles et vérifications techniques
- Identification du conducteur et désignation par le titulaire du certificat
- Délais et formes de la contestation initiale
- Cas pratique : Un procès-verbal est examiné pour relever les points susceptibles d'être discutés.

M2 Construire la stratégie pénale

- Contester ou négocier
- Choix entre contestation et reconnaissance assortie d'une demande
- Procédures simplifiées et comparutions
- Peines complémentaires touchant au droit de conduire
- Préparation du client à l'audience
- Mise en situation : Les participants exposent au client les suites attendues de chacune des deux options.

M3 Défendre le permis

- Le volet administratif du dossier
- Retrait de points et information du conducteur
- Recours contre les décisions affectant le titre de conduite
- Suspension et rétention et articulation avec la procédure pénale
- Reconstitution des points et stages
- À retenir : Le paiement de l'amende vaut reconnaissance et déclenche le retrait de points : il se décide avec le client.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 390 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr